**Mon entreprise, mes salariés, mes collègues sont-ils concernés ?**

* **Qui est concerné ?**

Les salariés les plus exposés :

=>Du fait de leur métier :

* En contact avec le public directement ou par téléphone ;
* Ce qu’induit la mission de votre structure pour le client : représentant de l’Etat (même si ce n’est pas le cas), responsable de son impossibilité à retirer de l’argent, à avoir qu’il n’a

=> du fait du peu d’ancienneté dans le poste :

- les nouveaux embauchés et ceux qui viennent de prendre leurs fonctions dans ce poste (période d’apprentissage aux ficelles du métiers).

=> les salariés avec le plus d’ancienneté (usure professionnelle, changements dans le travail qui perturbent les pratiques professionnelles…)

**Quoi : qu’est ce que les salariés en disent de ces violences ?**

* Les fiches d’événements indésirables ou tout autre document qui permet de tracer l’événement ;
* Ceux que les salariés et/ou leurs représentants remontent à l’encadrement et/ou à la direction ;
* Le cahier d’infirmerie ;
* Les plaintes déposées auprès de la Police ou Gendarmerie

**Où ?**

=>du fait du lieu où s’exerce le travail :

- secteur géographique, quartiers dits sensibles ;

- lieu isolé, bureau éloigné des autres collègues…

**Quand ?**

* les violences ont-elles lieu à des jours de la semaine, des mois en particulier ?

**Comment s’exerce les violences ?**

Physiques, verbales, menaces, injures, dégradations des locaux

**Combien ? par jour, par mois ?**

* d’agressions physiques
* d’agressions verbales,
* de menaces,
* dégradation des locaux,
* incivilités répétées

**Pourquoi ?**

* quelles sont les éléments déclencheurs ? annonce de fermeture d’agence, nouvelles exigences imposées par la loi…
* quels sont les motifs évoqués par l’agresseur, par la victime ?